



REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

RFAP

2013

N° 147

La responsabilité administrative :
comparaison internationale



REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

SOMMAIRE DU N° 147

**LA RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE
COMPARAISON INTERNATIONALE**

Sous la responsabilité de Hafida BELRHALI-BERNARD

INTRODUCTION

La responsabilité administrative ici et ailleurs : passerelles, clefs et pistes.....	561
Mme Hafida BELRHALI-BERNARD, professeure à l'Université Grenoble-Alpes	

NOUVEAUX REGARDS SUR LA RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE EN FRANCE

Regard sur les transformations de la responsabilité administrative	575
---	------------

Mme Maryse DEGUERGUE, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1

La responsabilité administrative au prisme de l'action publique	589
--	------------

M. Patrice DURAN, professeur des Universités à l'École normale supérieure de Cachan

La prise en compte du risque indemnitare par l'administration et les actions récursoires à l'égard de ses agents : le cas du ministère de la défense.....	603
--	------------

Entretien avec Mme Claire LANDAIS, directrice des affaires juridiques du ministère de la défense

Gestion des risques et responsabilité médicale dans les établissements publics de santé.....	611
---	------------

Mme Isabelle BRIL, directrice des affaires juridiques des Hospices civils de Lyon

LA RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE À L'ÉTRANGER

La responsabilité administrative en Allemagne : comparaison avec le droit français à partir de quelques cas pratiques.....	625
---	------------

Mme Anne JACQUEMET-GAUCHÉ, maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas

La responsabilité de l'administration publique et la Constitution polonaise.....	639
---	------------

M. Krzysztof WOJTYCZEK, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

La générosité de la responsabilité « objective » de l'administration en droit espagnol.....	653
--	------------

M. Luis María Díez-PICAZO, professeur, magistrat à la Cour suprême de Madrid

« On connaît la chanson ». La responsabilité civile de l'administration publique au Portugal	665
---	------------

M. Vasco PEREIRA DA SILVA, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lisbonne

L'extension de la responsabilité de l'administration publique en Italie	677
M. Aldo TRAVI, professeur à l'Université catholique du Sacré-Cœur, Milan	
La responsabilité de l'administration en droit anglais : caractéristiques générales, torts et compensation	691
M. John BELL, professeur de droit, Université de Cambridge	
La responsabilité extracontractuelle de l'administration fédérale aux États-Unis, le <i>Federal Tort Claims Act</i> et le pouvoir discrétionnaire	705
M. Philippe PRADAL, Clerk de l'Université Cornell détaché auprès de la cellule de droit comparé du Conseil d'État	

CONCLUSION

Les tendances contemporaines de la responsabilité administrative en France et à l'étranger : quelles convergences ?	719
Mme Pascale GONOD, professeur à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1	

VARIA

Quelle déontologie pour les hauts fonctionnaires ?	725
M. Jean-Marc SAUVÉ, vice-président du Conseil d'État	
Le Défenseur des droits : une intégration réussie ?	747
Jacques CHEVALLIER, professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas	
Le décret « Gestion budgétaire et comptable publique » du 7 novembre 2012 : pour une gestion publique dynamique	761
Ollivier GLOUX, administrateur général des finances publiques	

CHRONIQUES

Chronique de l'administration	771
Mme Bénédicte DELAUNAY et MM. Michel LE CLAINCHE, Jean-Luc PISSALOUX, Luc ROUBAN et Didier SUPPLISSON	
Chronique du secteur public économique	801
MM. André G. DELION et Michel DURUPTY	

NOTES DE LECTURES

- LICHÈRE (François) dir., *Partenariats public-privé : rapports du XVIII^e congrès de l'Académie internationale de droit comparé*
- VAN MIDDELAAR (Luuk), *Le passage à l'Europe. Histoire d'un commencement*
- MESSNER (Francis), PRÉLOT (Pierre-Henri) et WOEHLING (Jean-Marie) dir. (avec la contribution d'Isabelle RIASSETTO), *Traité de droit français des religions*

APPEL À CONTRIBUTIONS

Qu'il porte sur le thème d'un numéro à paraître ou qu'il soit destiné à la rubrique varia, proposez votre manuscrit à la *Revue française d'administration publique* en l'envoyant à :
rfap@ena.fr

Pour le détail des conditions de publication, voir la Charte éditoriale de la *Revue française d'administration publique* située en troisième de couverture et téléchargeable sur ena.fr